

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32053**

Intitulé

Concepteur directeur artistique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ITECOM art design	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expression **concepteur/conceptrice directeur/directrice artistique (appelé ci-dessous concepteur/conceptrice) désigne un métier qui a pour objet la conception et la réalisation d'une identité visuelle globale pour le compte d'une entreprise, d'une marque ou d'un produit.**

La conception et la réalisation d'une identité visuelle s'inscrit dans une stratégie marketing qui vise une cible (un marché) et nécessite une prise en compte d'ensemble des objectifs de l'entreprise.

L'identité visuelle repose sur des composantes graphique et/ou web et/ou interactive d'un ou plusieurs supports, que ce soit en publicité, en édition ou en réalisation 3D (packaging, publicité/promotion sur le lieu de vente), ainsi qu'en scénographie et en événementiel.

Le métier de **concepteur/conceptrice** implique la maîtrise des **fondamentaux de la communication** (publicité et promotion) et de la commercialisation, mais aussi de l'informatique dans le cadre de la chose imprimée (plus généralement nommée par le terme anglais "print" ou encore désignée sous forme de son processus d'ensemble : la chaîne graphique), ou pour la production de tout type d'interface numérique intégrée dans un support électronique, que ce soit du **Web** ou du **motion design**. Et de plus en plus, le métier implique la prise en compte de l'espace et du volume.

Le/la concepteur/conceptrice effectue principalement quatre types d'activité :

1) analyse de la problématique de communication et de la stratégie de communication

2) création de l'identité visuelle

3) réalisation et production des supports, éléments d'édition, volumes (objets) et espaces

4) suivi de la réalisation et de la fabrication

Le (la) titulaire est capable de :

1) analyse de la problématique de communication et de la stratégie de communication

C1 - comprendre la problématique de communication du commanditaire et apporter une solution globale (représentation visuelle) ;

C2 - effectuer une veille active artistique, technique, documentaire sur les divers métiers utiles à une production et suivre leurs évolutions, intégrer dans sa démarche conceptuelle, l'évolution des styles, des tendances et des applications proposées dans l'art, l'art graphique et le design numérique ;

C3 - procéder à l'analyse sémiologique de l'existant ;

2) création de l'identité visuelle

C1 - mettre en place une méthodologie qui parte des concepts initiaux pour guider jusqu'à la réalisation finale ;

C2 - définir une identité visuelle globale pour le produit, la marque ou l'entreprise qui réponde aux objectifs fixés par le commanditaire;

C3 - dérouler cette identité vers l'édition et le volume (objets) et l'espace, y compris la scénographie et l'événementiel ;

C4 - réaliser (en équipe) la présentation des projets avant la réalisation ;

3) réalisation et production des supports, éléments d'édition, volumes (objets) et espaces

C1 - diriger et coordonner une équipe d'exécutants (graphistes, photographes, webdesigners, scénographes, décorateurs, vidéastes, etc.), de fournisseurs et de sous-traitants;

C2 - mettre en œuvre les technologies nécessaires (logiciels et stations de travail ; périphériques de capture et de sortie) et les assurer les diverses étapes du traitement en suivant un ordonnancement et un calendrier de rendus

C3 - habiller l'espace en appliquant éventuellement le travail d'un bureau de style

4) suivi de la réalisation et de la fabrication

C1 - assurer l'enchaînement des différentes phases de l'exécution (chaîne graphique, intégration multimédia, conception espace et volumes) ;

C2 - vérifier la qualité de la réalisation (conformité au cahier des charges initial) ;

C3 - gérer le planning pour le rendu des livrables ;

C4 - assurer l'intégration des éléments du débriefing avec le client à l'issue des opérations.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les principaux débouchés des concepteurs/conceptrices sont :

- les studios graphiques (y compris ceux qui ont des activités de type webagency),
- les agences de publicité et de communication (y compris la communication d'entreprise); le/la concepteur/conceptrice appelé(e) alors DA (directeur/directrice artistique) travaille en général en «team» avec un rédacteur-concepteur qui est chargé de la partie écrite du message, les deux étant sous la responsabilité du directeur de création;
- les webagencies ou toute entreprise avec un département web;
- les sociétés de commerce électronique;
- la presse (notamment la presse quotidienne ou magazine sur support papier ou électronique);
- les sociétés de production audiovisuelle : cinéma, télévision, multimédia (avec la participation à la réalisation de films d'animation, de jeux vidéo, etc.).
- les entreprises (publiques ou privées) qui ont des besoins en multimedia

On peut encore citer les cabinets d'architecture et d'agencement d'espace intérieur, les studios de design industriel et les départements communication de grands comptes opérant dans n'importe quel type de secteur et dont la communication n'est pas le métier.

Les entreprises peuvent être de grosses agences (type studios graphiques) de plusieurs dizaines de personnes en production.

Beaucoup de concepteurs/conceptrices peuvent évoluer en free-lance, ils sont par exemple travailleurs indépendants ou affiliés à la Maison des Artistes. Ils peuvent être embauchés en CDD dans des entreprises qui auront périodiquement besoin de leurs services.

La liste non limitative des métiers visés est la suivante :

concepteur/conceptrice directeur/directrice artistique
directeur/directrice artistique
graphiste publicitaire
motion designer
graphic designer
scénographe
etc.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1104 : Conception de contenus multimédias

B1101 : Création en arts plastiques

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1204 : Projection cinéma

M1805 : Études et développement informatique

Réglementation d'activités :

N/A

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est organisée en 4 blocs :

bloc 1 : analyse de la problématique et intégration de la stratégie de communication

bloc 2 : création de l'identité visuelle

bloc 3 : réalisation et production des supports, éléments d'édition, volumes (objets) et espaces

bloc 4 : suivi de la réalisation et de la fabrication

La totalité des composantes est nécessaire pour l'obtention de la certification.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury d'examen se compose de 3 personnes, à savoir : 1 représentant des employeurs, 1 concepteur directeur artistique indépendant, un responsable pédagogique.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury d'examen se compose de 3 personnes, à savoir : 1 représentant des employeurs, 1 concepteur directeur artistique indépendant, un responsable pédagogique.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury d'examen se compose de 3 personnes, à savoir : 1 représentant des employeurs, 1 concepteur directeur artistique indépendant, un responsable pédagogique.

Par candidature individuelle	X	Le jury d'examen se compose de 3 personnes, à savoir : 1 représentant des employeurs, 1 concepteur directeur artistique indépendant, un responsable pédagogique.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Le jury d'examen se compose de 3 personnes, à savoir : 1 représentant des employeurs, 1 concepteur directeur artistique indépendant, un responsable pédagogique.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Infographiste multimédia" avec effet au 30 juin 2010, jusqu'au 30 janvier 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur directeur artistique " avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques :

de 20 à 35 titulaires de la certification par an (selon les promotions)

<http://www.itecom-artdesign.com/>

Autres sources d'information :

contact@itecom-artdesign.com

[Itecom Art Design](#)

Lieu(x) de certification :

ITECOM art design : Île-de-France - Paris (75) [75002]

Itecom Art Design

12, rue du 4 septembre

75002 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Itecom Art Design - 12, rue du 4 septembre - 75002 Paris

Historique de la certification :

L'établissement initialement intitulé Itecom Opéra est devenu Itecom Art Design en 2008.

Certification précédente : [Infographiste multimédia](#)